

[Text]

Preserve and promote: the first clause of the Meech Lake Accord sets out to describe the linguistic duality of Canada. That is:

... the existence of French-speaking Canadians, centred in Québec but also present elsewhere in Canada, and English-speaking Canadians, concentrated outside Quebec but also present in Quebec. . .

Cet article d'interprétation contient également une disposition prévoyant que le rôle du Parlement du Canada et des assemblées législatives provinciales consiste tout simplement à protéger la dualité linguistique du Canada. Nous estimons que, sans la promotion active, par le gouvernement du Canada, de la langue française et de la langue anglaise, nous nous montrons gravement injustes envers les minorités linguistiques et, en fait, envers l'ensemble des Canadiens.

Nous comprenons parfaitement la préoccupation du Québec au sujet de la protection et de la promotion de la langue et de la culture françaises au sein d'un continent massivement anglophone.

Nous estimons donc qu'il est tout à fait pertinent que le gouvernement et l'Assemblée nationale du Québec jouent un rôle de protection et de promotion de l'identité distincte du Québec.

We do not object to the recognition of Quebec as a distinct society. That is an historical fact. We acknowledge the Government of Quebec must have a constitutionally recognized role to preserve that historical reality. However, the maintenance of the French language and culture throughout Canada can only be assured through active promotion. That is outside the province of Quebec. We must never forget that somewhere in the vicinity of 1 million francophones live outside the borders of the province of Quebec and that they, much more than francophones within the province of Quebec, face the constant danger of assimilation every day.

New Brunswick's stake in this is inestimable. It is also a goal shared by francophones throughout the country, indeed by thoughtful Canadians from all backgrounds who recognize the importance and the legitimacy of our national heritage and bilingual character. The presence of francophone Canadians from coast to coast is a fact, and Quebec should not be held personally and totally responsible for the protection and preservation of these communities.

Comme en témoigne l'histoire, le peuple québécois n'entend pas ignorer les autres francophones du Canada, et je suis convaincu que les gens du Québec sont prêts à reconnaître volontiers la pertinence du rôle du gouvernement fédéral à cet égard.

Thus, the promotion of Canada's linguistic duality becomes a national objective, and it is essential that a national government have a constitutionally affirmed role

[Translation]

Protection et promotion: la première disposition de l'Accord du lac Meech se propose de décrire la dualité linguistique du Canada en reconnaissant:

... l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec, mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays, mais aussi présents au Québec. . .

The interpretive section also contains a clause affirming the role of the Parliament of Canada and provincial legislatures to simply preserve the linguistic duality of Canada. We believe that without the active promotion by the Government of Canada, of both the English and French languages, we are doing a grave injustice to our linguistic minorities, and indeed to all Canadians.

We fully understand Quebec's preoccupation with the preservation and promotion of the French language and culture, in a continent which is overwhelmingly English-speaking.

We therefore believe that the Quebec government and legislature properly should have the role to preserve and promote the distinct identity of Quebec.

Nous ne sommes aucunement opposés à la reconnaissance du Québec à titre de société distincte. C'est une réalité historique. Nous reconnaissons que le gouvernement du Québec doit jouer un rôle reconnu dans la constitution en ce qui a trait à la protection et à la promotion de cette réalité historique. Néanmoins, le maintien de la langue et de la culture françaises dans l'ensemble du Canada ne peut être assuré qu'au moyen d'une promotion active. Je veux parler de l'extérieur du Québec. Nous ne devons jamais oublier que près d'un million de francophones vivent en dehors des limites du Québec et que ce sont eux, beaucoup plus que les francophones du Québec, qui font constamment face au danger quotidien de l'assimilation.

L'importance de cet élément pour le Nouveau-Brunswick est inestimable. Il s'agit également d'un but partagé par les francophones dans l'ensemble du pays et, effectivement, par les Canadiens de toutes origines qui sont consciencieux et qui reconnaissent l'importance et la légitimité de notre patrimoine national et de notre caractère bilingue. La présence de francophones canadiens d'un océan à l'autre est une réalité, et l'on ne peut tenir le Québec seul responsable de la protection de ces collectivités.

It has not been the history or the desire of the people of Quebec to turn their backs on other francophones in Canada, and I am convinced that the people of Quebec can readily accept the appropriateness of the federal government's role in this regard.

Ainsi, la promotion de la dualité linguistique du Canada constitue un objectif national, et il est donc essentiel qu'un gouvernement national ait un rôle à jouer